

Le vocabulaire lié à la forme

Le thème : idée mélodique, rythmique ou harmonique caractéristique, de dimensions variables, sur laquelle se fonde une œuvre. Le thème repose sur un ou plusieurs motifs, formés à leur tour de cellules.

La phrase : ligne mélodique délimitée par un repos cadentiel conclusif ; ce repos est l'équivalent du point dans la ponctuation d'un texte littéraire. Les membres de phrase s'appellent périodes.

Le motif : élément de la syntaxe musicale possédant un sens expressif propre, et qui confère son aspect caractéristique à un thème ou à une phrase mélodique. Le motif se décompose en éléments très brefs, appelés cellules.

La cellule : le plus petit élément rythmique, mélodique ou harmonique, apparaissant de manière isolée ou comme partie d'un tout plus étendu.

La citation : emprunt thématique à une autre œuvre

Le mouvement : morceau constitutif d'une symphonie, d'une sonate, d'un concerto.

La basse obstinée ou ostinato : formule harmonique, mélodique ou rythmique répétée obstinément. Le plus souvent, l'ostinato se trouve à la basse (basse obstinée)

La variation : présentation d'un motif ou d'un thème sous une forme différente. On distingue : variation mélodique, ornementale, amplificatrice, harmonique, contrapuntique, instrumentale ou orchestrale, et enfin, variation de caractère.

Le sampler : dispositif électronique destiné à insérer des échantillons sonores (œuvres ou bruits enregistrés), généralement retravaillés, dans un nouveau morceau musical.

La boucle : thème musical répété à partir d'un échantillon (en musique électronique)

L'exposition : section initiale d'une pièce en forme sonate où sont présentés les principaux thèmes.

Le développement : partie consacrée au traitement des divers éléments thématiques et s'enchaînant à l'exposition. (Partie musicale entre l'exposition et la réexposition)

La réexposition : section d'une œuvre reprenant le ou les thèmes de l'exposition.

La grille : tableau regroupant les accords à réaliser pendant l'interprétation de l'œuvre.

Le vocabulaire lié au timbre et à l'espace

L'enveloppe : l'enveloppe sonore est l'une des propriétés d'un son instrumental renvoyant plus précisément à l'évolution de son amplitude (son volume) au cours du temps. Elle peut être représentée par une courbe en cloche qui présente trois parties : l'attaque, le maintien et la chute.

L'attaque : l'attaque est le segment ascendant de la courbe de l'enveloppe. Elle décrit le temps nécessaire au son pour atteindre son amplitude maximale, après avoir appuyé sur une touche du synthétiseur (par exemple).

Le maintien : le maintien est la partie supérieure de la cloche. Il décrit le niveau sonore conservé tant que la touche est maintenue enfoncée (toujours dans l'exemple du synthétiseur).

La chute : la chute est le segment descendant. Dès le relâchement de la touche, la chute indique la rapidité avec laquelle le son diminue pour s'éteindre complètement.

Spectre harmonique : tous les sons musicaux possèdent une décomposition spectrale harmonique, où chaque fréquence harmonique est un multiple entier de la fréquence fondamentale.

Masse sonore : superposition de sons divers

Plan sonore : masse sonore caractéristique opposée à une autre masse, mais différente (exemple, mouvement lent du concerto de Tchaïkovski, trois plans, avec le thème au piano, les cordes en accompagnement et le contrechant au basson)

Mode de jeu : façon particulière de faire résonner son instrument (violon pizzicato ou arco, piano legato ou staccato, voix de tête, voix de poitrine...)

Sourdine : artifice permettant d'assourdir le timbre des instruments.

Texture : la texture peut être définie comme structure, ou « arrangement des parties constituantes ». Mais la définition alternative de texture comme "grain, réseau, surface ou nappe" est plus juste. Elle définit le "sentiment" extérieur de la musique, plutôt que la structure interne. Les adjectifs habituellement utilisés en relation avec la 'texture' musicale confirment cette définition (rude, lisse, épais, fin, chaud, froid, lourd, riche, maigre, léger, soyeux, velouté, dentelé) toutes décrivent des sensations extérieures"

Registre : le registre est l'étendue moyenne d'une voix. Il est aussi la subdivision de la tessiture d'une voix ou d'un instrument conservant les mêmes particularités de timbre. Et enfin, il est également un jeu d'orgue.

Acoustique : tout son produit par un objet (de l'instrument de musique à l'objet quelconque)

Synthétique : tout son produit par un oscillateur (son électronique)

Effets : différentes modifications électriques apportées au son d'origine (filtrage, réverbération, écho, amplification...)

Mixage : le mixage est l'opération technique par laquelle, dans le domaine du film, de la musique de la télévision ou de la radio, un certain nombre de sources sonores différentes sont mélangées pour parvenir à une continuité sonore unifiée, en intervenant sur le niveau, le timbre, la dynamique ou la spatialisation des signaux sonores.

Orchestration : combiner pour l'orchestre les différentes parties instrumentales d'une œuvre musicale

Transcription : adapter une œuvre musicale pour un autre instrument que celui d'origine

Arrangement : adaptation d'une œuvre musicale à d'autres instruments ou à d'autres contraintes (durée, style, genre...)

Le vocabulaire lié à la dynamique

L'intensité : puissance de la musique (forte, faible) mesurée en décibels

Le décibel : unité de mesure logarithmique du rapport entre deux puissances, connue pour exprimer la puissance du son.

L'appareil auditif : ensemble d'organes permettant la perception du son (oreille, tympan, cochlée...)

L'accent dynamique : renforcement d'une note.

Les nuances : modification de l'intensité.

Crescendo : augmentation de l'intensité.

Decrescendo : diminution de l'intensité.

Petite formation : petit orchestre, quelques instruments ensemble.

Grande formation : grand orchestre, plusieurs instruments ensemble

Contraste dynamique : contraste entre les nuances.

Musique acoustique : musique produite par un instrument de musique.

Musique électronique : musique produite par un générateur électronique.

Musique amplifiée : musique diffusée en même temps par des haut-parleurs pour gagner en puissance.

Dynamique compressée : méthode de traitement du son destinée à limiter les différences de volume, en augmentant les sons faibles et en abaissant les sons forts

Densité : nombre de notes entendues en un temps donné.

Le tableau des formes

La forme : structure d'une œuvre. On peut distinguer six schémas formels, appliquant tous le principe fondamental d'unité et de contraste, tant dans la thématique que dans le parcours tonal, opposés à une huitième catégorie d'œuvres échappant aux structures traditionnelles (formes ouvertes).

- **Forme binaire**

AB

- **Forme strophique ou à couplets/refrain ou rondo** (anciennement rondeau) :

- AAAAAA

- A-Refrain-B -Refrain-C-Refrain-D....

- **Forme ternaire**

Forme *Lied* ABA', forme *Aria da capo* ABA, forme **menuet-trio** [ABA] [CDC] [ABA], forme en *Arche* ABCBA

- **Forme sonate**

A (exposition) B (développement) A' (réexposition)

- **Variations**

AA'A''A'''A''''A'''''

- **Forme libre**

Fantaisie, Toccata, Prélude, Ouverture, musique à programme, forme **rhapsodique** ABCDE...

Forme ouverte

changeante d'un interprète à l'autre.